

Compte rendu provisoire de l'AG de Lyon I, le 13 mars 2009

Ordre du jour :

I- Points informations (Modalités d'intervention : pas de débats, 20 min)

- Point sur la mobilisation (Axel) et le point sur étudiant inculpé (Thomas B.)
- BIATOSS (Eric)
- Décret EC (Harry)
- Contrat Doctoral Unique (Léo)
- Masterisation (Alexandre)
- Propositions de loi des « 92 députés UMP » (Olivier D.)

II- Mandats coordination (Lundi 16 mars – Dijon)

Modalités d'intervention : Une prise de parole puis on passe après ceux qui n'ont pas encore pris la parole

- Etats généraux (grève jusqu'aux EG) : présentation d'Olivier G.
- Porte-parole et bureau : état des débats : présentation d'Emilie
- Proposition de motions : « Après le 19 mars, on continue » : présentation d'Olivier G.
- Nouvelle motion Contrat Doctoral Unique : présentation Léo
- Invitation du gouvernement à la prochaine coordination nationale : Alessandra

II- Actions

► **Agenda et actions inter-sites** (présentation par Kawet)

- Appel pour le jeudi 19 mars : manifestation inter-pro (10h – Grange Blanche à Bellecour)
- Universithon : mercredi 18 mars
- Chaîne humaine : mardi 17 mars

► **Propositions pour Lyon 1, poursuite du mouvement**

Compte rendu proprement dit

début de l'AG 12:50 (500 personnes) ; à 14H08 : 300 personnes environ

Ce compte rendu est provisoire ; il comporte l'ensemble des motions votées (notamment celles qui seront portées à la Coordination Nationales des Universités (*la CNU*) de Dijon, lundi 16 mars. Un compte rendu des interventions les plus importantes (repérées par des XXXXX) seront fournies la semaine prochaine.

I- Points informations (Modalités d'intervention : pas de débats, 20 min)

- Point sur la mobilisation (Axel) : 60 000 manifestants le 11 mars ; la moitié des facs en France fortement perturbées, le quart bloquées.

Manifestation contre le forum biovision du 9 mars, charge de CRS=> 2 blessés (dont une atteinte à la tête par flashball), 3 inculpés, jugés le 1 avril, pour outrage, rébellion et possession d'armes (1 opinel)

- BIATOSS (Eric T.) : guérilla entre les BIATOSS de Lyon I et L. Collet, qui propose un nouveau RV le 20 avril. Sont prévus une lettre et un memorandum avec les revendications portées.

- Décret EC (Harry K.) : Une proposition de statut-décret des EC à peine modifiée par rapport à l'état initial (dixit Guéant) et un nouveau statut du CNU sera proposé au CTPU le 23 et 24 mars.

- Contrat Doctoral Unique (Léo) : Projet de contrat doctoral unique refusé par la Coordination Nationale des Universités (*la CNU*). Le retrait de ce projet reste d'actualité. AG des jeunes doctorants le lundi 26 mars à l'IEP à 12H00.

- Masterisation (Alexandre) : XXXX.

- Propositions de loi des « 92 députés UMP » (Olivier D.) Voir le projet de loi sur <http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/propositions/pion1391.pdf>

II- Mandats pour la CNU (Lundi 16 mars – Dijon)

Toutes ces motions seront portées par les mandatés à la connaissance de la 6^{ème} CNU (Dijon, le 16 mars)

- Etats généraux (grève jusqu'aux EG) : présentation d'Olivier G. Une proposition d'état généraux de la recherche est disponible sur <http://www.shesp.lautre.net/spip.php?article54>

Motion 1a

Arrêt du mouvement de grève subordonné à la mise en place des Etats Généraux de la Recherche

motion rejetée (Vote : pour : 30 ; abstention : 25 ; contre : le reste)

Motion 1b

principe même de la tenue des états généraux de la recherche

motion rejetée à la majorité.

Motion 2

Mise en place d'un porte parole et d'un bureau national

motion rejetée à la majorité.

▪ Proposition de motions : « Après le 19 mars, on continue » : présentation d'Olivier G.
Voir le texte complet en annexe A; en fin de document.

Motion 3

L'AG adopte le texte de l'annexe A complété par un appel à la CNU et tous les collectifs, syndicats, organisations, ... à relayer cet appel (avec modification éventuelle du jour choisi)

motion adoptée (Vote : contre : environ 30 ; abstention : environ 30 ; pour : le reste)

▪ Nouvelle motion Contrat Doctoral Unique : présentation Léo
Voir texte complet en annexe B, en fin de document.

Motion 4

L'AG adopte le texte de l'annexe B, en fin de document. Ce texte pourra être amendé en AG des doctorant (lundi 16 mars, grand amphi de l'IEP, à 12h00)

texte adopté en l'état (Vote : contre : 5 ; abstention : 40 ; pour : le reste)

▪ Invitation du gouvernement à la prochaine coordination nationale : Alessandra

Motion 5

La CNU invite le gouvernement à sa prochaine tenue.

Adopté

Cinq Mandatés pour la 6 ième CNU par l'AG : deux étudiants, deux Enseignants-chercheurs, 1 BIATOSS.

III- Actions

CR complet à venir

Porter au CA de Lyon I (le 17 mars) la motion adoptée par l'AG de l'UFR math-info du 12 mars 2009 :

L'AG des UFR de maths et d'informatique du 12 mars 2009 se prononce contre la fusion des UFR sciences et demande la suspension des élections du conseil de la nouvelle « facultés des sciences et techniques » jusqu'à l'organisation d'un referendum (parmi les UFR concernées) sur le sujet.

Adopté.

Note hors compte-rendu "Pour mémoire, la motion de l'AG de Lyon du 9 mars demande le report des élections du conseil de la faculté en septembre 2009."

Blocage du CA du 17 mars (14H00) pour exprimer notre refus des chaires organisme.

Adopté.

RV devant le bâtiment du Debouzie le mardi 17 mars à 14H00.

Mise en ligne des informations sur le mouvement sur Spiral

Adopté.

Il faudrait un référent informatique.

Motions de l'AG des étudiants de Lyon I (voir texte complet en annexe C) et soutien des trois étudiants jugés le 1 avril, par manifestation pacifique.

Adopté (contre : 3 abs : environ 40 pour : le reste)

Solliciter les donateurs qui participent au soutien à la caisse de grève pour transférer une partie de leurs dons vers une caisse de solidarité pour les frais de justice occasionnés.

Adopté (contre : 0 abs : environ 37 pour : le reste)

Demander à Lionel Collet la fermeture administrative de l'université le jeudi 19 mars (manif)

adopté (Votes : contre : 17 abs : très peu pour : le reste)

L'AG de l'Université de Lyon I exprime sa solidarité aux étudiants et universitaires finlandais aujourd'hui même 13 mars en lutte pour des revendications analogues aux nôtres.

Adpté (contre : 0 abs : 10 pour : le reste)

Annexe A

La crise c'est eux, la solution c'est nous ! Après le 19 mars on continue, de plus belle !

La « crise » sert de prétexte à une accélération catastrophique du démantèlement des services publics, de la protection sociale, du droit du travail, des libertés publiques. Elle est utilisée par le patronat et le gouvernement pour baisser encore plus les salaires, pour augmenter encore plus la flexibilité, pour détruire les statuts et les conventions collectives.

Des milliers de milliards ont été accumulés pendant des décennies dans la finance mondiale. Leur origine est liée à une répartition foncièrement inégale des richesses : Ils ont été pour une part captés grâce au blocage des salaires et au recul des services publics dans les pays développés, pour l'autre par l'utilisation massive de main d'oeuvre sous payée dans les pays pauvres. L'usage spéculatif et parasitaire de cette masse financière a déstabilisé l'économie mondiale et déchaîné la crise que nous subissons.

D'un côté les entreprises ne peuvent plus vendre. De l'autre les besoins ne sont pas satisfaits. Ce que le marché ne peut plus faire, l'action collective devra l'imposer : produire pour satisfaire les besoins humains, c'est-à-dire

un toit, une alimentation correcte, la santé, l'éducation et la culture. Le prétexte du manque de moyens pour satisfaire les besoins fondamentaux ne tient pas : des centaines de milliards peuvent être dégagés pour sauver les banques et les grands patrons.

Il n'y aura pas de sortie civilisée de la crise sans un changement radical de logique: la satisfaction des besoins fondamentaux, définis collectivement, doit remplacer la rentabilité comme mesure de toutes choses. Pour

cela, il nous faudra imposer des conditions de travail et des salaires permettant à toutes et tous de vivre décemment, le droit à l'emploi pour toutes et tous, la sécu pour toutes et tous, le rétablissement et l'extension des

services publics de santé, de recherche, d'enseignement etc. Ces mesures sont non seulement nécessaires d'un

point de vue humain, mais elles sont logiques d'un point de vue économique. Si nous n'imposons pas un fonctionnement équitable et solidaire à nos sociétés, alors les politiques suicidaires fondées sur l'égoïsme et l'antagonisme nous conduiront aux pires désastres.

Depuis plusieurs mois, nous assistons à un foisonnement de luttes : autour de l'école primaire, dans la recherche et l'enseignement supérieur, contre les licenciements dans l'industrie, dans la santé, dans le secteur

social et bien d'autres encore ... Des journées d'action trop éloignées ne peuvent servir de point d'appui aux mobilisations et aux grèves reconductibles, ni permettre l'élaboration d'une plate-forme commune. C'est pourquoi

nous appelons à donner une suite au 19 mars. De cette façon nous permettrons la convergence des luttes entre

ceux qui ne peuvent à l'étape actuelle que manifester, ceux qui peuvent faire grève un jour, et ceux qui sont en

grève reconductible.

- Nous appelons tous les secteurs en grève reconductible à ne pas relâcher la pression.

- En prenant exemple sur la lutte contre le CPE, nous appelons dès aujourd'hui à manifester le jeudi 26 mars et tous les jeudis suivants.

Construisons, en prenant l'exemple des Antilles, le mouvement d'ensemble, la grève générale, qui changera les rapports de forces et créera les conditions de la transformation sociale capable de donner une issue humainement soutenable à la crise.

Toutes et tous dans la rue le 19 mars, le 26 mars, le 2 avril et les jeudis qui suivront !

**Première assemblée Générale le 19 mars à 14h00 à la bourse du travail
pour
élaborer collectivement un cahier de revendications et les moyens de le
porter.**

Annexe B

Motion : Pour une amélioration et une reconnaissance de la condition des doctorant(e)s et des docteur(e)s non titulaires

La Coordination nationale des universités refuse les conséquences que pourrait avoir la mise en place du « contrat doctoral unique » sur le parcours doctoral. Elle reconnaît que les doctorants, docteurs et les enseignants-chercheurs non titulaires prennent une part active et indispensable dans les missions de services publics d'enseignement et de recherche. Ils participent du dynamisme des universités et des laboratoires et constituent leur avenir.

Pour autant, la situation des études doctorales en France est loin d'être satisfaisante : forte précarité, éclatements des statuts, disparités des financements, peu de considération, peu de reconnaissance, formations inadaptées, peu de moyens alloués, peu de débouchés appropriés. Cette situation doit être au cœur de la mobilisation.

Loin de remédier aux problèmes existants, la CNU constate que le projet de décret tend à accroître la précarité des doctorants et à accentuer la situation de subordination locale, individuelle et déséquilibrée dans laquelle ils se trouvent.

Elle reconnaît en conséquence la nécessité d'apporter des réponses ambitieuses et cohérentes face à ces difficultés.

La CNU exige :

- **Le retrait immédiat et sans conditions du projet de décret de « contrat doctoral » et la mise en place d'un véritable processus de réflexion et d'élaboration collectif** d'un statut respectueux du travail doctoral, avec TOUS les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche concernés.
- **Une augmentation massive des financements publics de thèse** quelles que soient les disciplines et la **revalorisation de leur montant**
- **Une durée de financement adaptée aux spécificités disciplinaires**
- **Le maintien du caractère national du doctorat**
- **L'exonération des frais d'inscription** pour les doctorants **non-financés** ainsi que l'application contraignante de la charte des thèses.
- **Une égalité de traitement** entre tous les doctorants et **la possibilité pour les doctorants étrangers d'effectuer leurs recherches librement et dans des conditions décentes et ce pendant toute la durée de leur thèse**
- **L'affirmation du droit pour tous de contribuer à la culture et à la connaissance** que sous-tend la possibilité pour chacun de faire une thèse.
- **Des conditions de vie et de travail acceptables** notamment par la mise à disposition de moyens matériels et financiers indispensables à la réalisation de leurs recherches

Annexe C

Nous nous élevons avec force contre les violences policières graves - occasionnant notamment un traumatisme crânien - et les arrestations brutales qui ont eu lieu lors du rassemblement de ce lundi 9 mars contre le Forum Biovision et la venue initialement prévue de Valérie Pécresse à proximité de la Cité Internationale.

Ces événements interviennent alors même que la grève universitaire se poursuit et que commencent à apparaître des possibilités de victoire pour le mouvement.

Dans ce contexte, nous dénonçons toute stratégie du pourrissement qui conduirait le gouvernement à jouer la carte de la répression et des poursuites judiciaires contre les étudiants et personnels mobilisés.

Nous exigeons la libération immédiate et le retrait de toute charge contre les manifestants arrêtés.